

ACTUALITÉ

CONTRÔLES SUR LES PRODUITS FESTIFS PENDANT LES FÊTES

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Creuse a mené du 1^{er} décembre 2014 au 9 janvier 2015 des opérations de contrôles renforcés portant sur la consommation des produits festifs (jouets, cadeaux et denrées alimentaires) chez les producteurs, les fabricants et les commerçants. Trois domaines d'intervention ont été privilégiés :

Pour la loyauté des transactions et la bonne information des consommateurs ainsi que la sécurité des produits non alimentaires (jouets, sapins artificiels, décorations, gadgets...), 5 contrôles ont été réalisés en Creuse chez des distributeurs. Aucune non-conformité relative à la sécurité des jouets et des articles de décoration n'a été constatée. Le contrôle du site internet d'un revendeur local a permis de déceler une anomalie en matière de vente à distance (délai de rétractation). Le professionnel concerné a fait l'objet d'un rappel réglementaire.

A noter que la réglementation relative à la sécurité des articles de décoration et gadgets festifs est respectée des professionnels.

Demier domaine d'intervention contrôlé, la qualité et la sécurité des produits alimentaires. 75 contrôles ont été réalisés en Creuse : 23 chez des producteurs ou transformateurs et 52 chez des revendeurs. Trois marchés forains ont été vérifiés et 3 grandes surfaces ont été inspectées au lendemain des fêtes. Aucun produit festif dont la date limite de consommation n'était dépassée, n'y était exposé à la vente.

Les contrôles ont donné lieu à 10 avertissements, 5 mises en demeure et 2 procès-verbaux. Le respect de la réglementation relative à l'étiquetage des chocolats : des rappels réglementaires sur la composition ont été effectués auprès des pâtisseries. Les autres non-conformités observées portent sur des manquements aux bonnes pratiques d'hygiène et à la détention de produits périmés. Enfin, un restaurateur a été verbalisé pour tromperie sur la qualité substantielle de la marchandise. En effet, il se servait sur sa carte de ne servir que du « faux-filet de boeuf du Limousin » alors qu'en réserve, il détenait uniquement du faux-filet d'une toute autre origine.

Le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) met en place plusieurs initiatives. Depuis près d'un an, par exemple, la juriste Sandrine Fouquet anime des ateliers avec le jeu «Place de la loi» à la maison d'arrêt de Guéret. Une convention pour formaliser cette action a été signée vendredi matin.

La loi apprise de façon ludique

Apprendre et échanger sur les lois, les institutions tout en s'amusant. C'est un peu la devise du jeu «Place de la loi»* créé et conçu par l'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes et son président Jean-Pierre Rosenczweig il y a quelques années. Depuis près d'un an, le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) de la Creuse l'utilise avec différents partenaires et notamment la maison d'arrêt où un atelier avec les détenus a lieu une fois par mois. Cette action a été formalisée vendredi dernier avec la signature d'une convention entre la présidente du tribunal de grande instance de Guéret, présidente du CDAD, Nathalie Courtois et le directeur de la prison, Patrick Vervly.



Patrick Vervly, Nathalie Courtois et Sandrine Fouquet ont signé une convention pour formaliser l'atelier de jeu Place de la loi.

Le haut magistrat est parti du postulat que nul n'est censé ignorer la loi. Mais il est difficile de tout connaître. Ce jeu le permet, ce de façon ludique et pédagogique. Il s'agit de lancer les dés, d'avancer son pion sur les cases et des questions sont posées sur différents thèmes comme la citoyenneté, la mairie, l'école, le cinéma... Cela peut aller de «qui peut élire les députés français ?» à «que faut-il quand on est contrôlé par la Police» en passant par «est-ce que les parents peuvent dispenser leurs enfants d'une visite au tribunal ?» Plusieurs propositions peuvent être faites. «C'est un parcours dans

la ville et dans la vie», résume la présidente. A la maison d'arrêt, c'est Sandrine Fouquet, juriste du CDAD qui anime le jeu. Elle pose les questions, indique si le joueur a bon ou pas et explique les réponses surtout que sa dernière mise à jour remonte à 2007. Un grand livre est aussi à disposition pour donner plus d'informations. Cela ouvre le débat de façon plus ou moins prolongée. Elle peut évoquer des thèmes aussi variés que le mariage forcé, le droit syndical... «C'est un mini-

cours mais ça passe plus facilement», avoue-t-elle. «On n'avait pas de demande par rapport à l'accès au droit», note Patrick Vervly mais lors d'un point avec la population pénale, il a eu «un excellent retour». Depuis le début des ateliers en mars 2014, une quarantaine de détenus ont participé avec un taux de participation autour de 6-7 à chaque fois. «Ça démontre bien que l'accès au droit est ouvert à tous», confie le directeur. Le CDAD anime également des ateliers avec le Centre d'ac-

cueil de demandeurs d'asile (CADA), Intermède 23, la Maison des adolescents, les associations d'insertion professionnelle. «L'Éducation nationale est aussi intéressée, indique la présidente. D'autres conventions vont être signées». Pour elle, «ça mériterait d'être développé plus largement. Avec ce jeu, on prend le temps de mieux faire comprendre le concept de la vie en France et en société».

VANESSA JULIET

* «Place de la loi», APCEJ. Disponible pour tous. Plus d'infos sur le site <http://www.apcej.com/>

CRÉDIT AGRICOLE/INITIATIVE LIMOUSIN

Une convention pour soutenir les entreprises

Hier, à la maison de l'économie, les deux caisses régionales du Crédit Agricole signaient une convention avec la plate-forme régionale «Initiative Limousin» pour entretenir la dynamique entrepreneuriale sur le territoire.

Reconnu d'utilité publique, le réseau associatif «Initiative» accompagne les créateurs ou repreneurs d'entreprises. Implantée en Creuse à Aubusson et à Guéret, la plate-forme régionale permet, grâce à la contribution de fonds du Crédit Agricole Centre Ouest et au Crédit Agricole Centre France, d'offrir des prêts à taux 0%. Les caisses régionales s'engagent dans la convention pour un accompagnement financier sans intérêts et sans garanties d'un montant de 120.000 euros.

Dans la région, «Initiative Limousin» a contribué au financement de 185 projets, pour un montant de 2.385.100 euros depuis la création des fonds innovation en 2012,



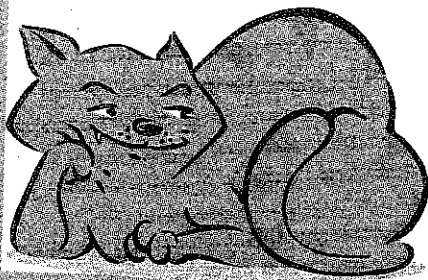
Les responsables des caisses régionales du Crédit Agricole et d'«Initiative Limousin».

et Transmission en 2011. En 2013, 39 prêts d'honneur ont permis la création ou le maintien de 237 emplois. Le réseau associatif offre égale-

ment des conseils pour maximiser les chances de survie des projets. De leur côté, les deux caisses régionales du Crédit Agricole apportent également leur soutien via des

informations à leurs clients mais surtout par la proposition de prêts bonifiés sans garanties pour soutenir les créateurs en phase d'amorçage.

CHAT... MINADOUR trouve l'Aquitain d'emblée très taquin



« On peut faire un énorme projet agricole, un grand projet de l'océan, un grand projet universitaire... » Pour Alain Rousset, le président PS de l'Aquitaine qui brigue la présidence de la grande région : big is beautiful. Est-ce que les petits départements aux petites préoccupations un peu terre-à-terre, comme être connecté à une petite grande ligne ferroviaire,

entreront dans ce visionnaire champ de vision ? Dans la même interview, Rousset a évoqué une « fatwa contre la LGV Poitiers-Limoges ». Or de nombreux Creusois sont dans le doute métaphysique quant à l'intérêt de cette LGV. Les voilà assimilés par le patron de l'Aquitaine à des obscurantistes fanatiques. Hé bé, Chat promet cette fusion... »

DANS LES ASSIETTES

ÉCOLIERS ■ Au menu cette semaine

Aujourd'hui lundi. Chou-fleur en salade, rôti de porc, pâtes, fromage/yaourt, fruit.

Demain mardi. Terrine de campagne, bœuf bourguignon, haricots verts, fromage/fromage blanc, fruit.

Mercredi. Salade à la mimolette, rôti de veau, pommes rôties, fromage/yaourt, fruit.

Jeudi. Carottes râpées, filet de poulet, purée, fromage/fromage blanc, fruit.

Vendredi. Haricots verts en salade, poisson pané, nouilles au gratin, fromage/yaourt, banane. ■

Guéret → Vivre sa ville

MAISON D'ARRÊT ■ Un atelier est régulièrement organisé pour les détenus autour d'un jeu éducatif

Place de la loi n'a pas de case "prison"

Comment acquérir des connaissances sur les lois de manière ludique ? En jouant à Place de la loi ! Des détenus de la maison d'arrêt de Guéret le font régulièrement, dans un atelier organisé par le CDAD.

Bernard Gilles
bernard.gilles@centrefrance.com

Si ce jeu ressemble au Monopoly, par contre il ne possède aucune case qui oblige les joueurs à aller directement en prison sans passer par la case départ. Mieux, Place de la loi se joue en fait en prison, entre autres.

Depuis le début de l'année dernière, à l'initiative d'un atelier initié par le comité départemental d'accès au Droit de la Creuse, en accord avec Patrick Vervly, directeur de la maison d'arrêt de Guéret, les détenus qui le désirent peuvent jouer à Place de la loi (*).

Pour acquérir de façon ludique des connaissances

Et acquérir, de façon ludique, des connaissances sur les lois, sur la vie en société, sur la citoyenneté ou encore la République. Des sujets pour le moins d'actualité !



PRISON. La présidente du TGI, entourée de la présidente du CDAD et du directeur de la maison d'arrêt.

Son concepteur, un haut magistrat, est en effet parti d'un postulat très simple : nul n'est censé ignorer la loi, mais qui la connaît vraiment !

De fait avec Place de la loi, les joueurs doivent répondre à des questions -il y en a 4.000 dans le jeu- sur divers thèmes, école, famille, citoyenneté et vie quotidienne. Et plusieurs réponses

sont proposées.

« En fait Place de la loi, comme le précise Sandrine Fouquet, présidente du CDAD, permet d'apprendre, aux mineurs et aux majeurs, aux détenus mais aussi à tous les publics demandeurs, de mieux s'imprégner des règles de Droit français, voire des règles de la vie courante ».

Mieux, « au détour de certai-

nes questions, en fonction des joueurs, les questions posées me permettent de développer certains sujets, comme par exemple le rôle des magistrats ou du parquet. Certaines questions permettent également d'ouvrir un véritable débat... »

Place de la loi a donc toute sa place dans la prison de Guéret ! Ce qui explique aussi la signa-

ture de la convention qui vient d'être signée entre Nathalie Courtois, présidente du tribunal de grande instance de Guéret ; Sandrine Fouquet, présidente du CDAD et du commandant Patrick Vervly, chef d'établissement de la maison d'arrêt de Guéret.

Un atelier mensuel au sein de la maison d'arrêt

« Cette convention formalise l'organisation chaque mois d'un atelier au sein de la maison d'arrêt, explique la présidente du TGI. Ce jeu est un instrument de vulgarisation. Il aide à raisonner et favorise les échanges. L'atelier offre une démarche ludique et pédagogique qui appelle les joueurs à parler ensemble des règles du jeu social, mais aussi à se parler autour de sujets de la vie quotidienne. En jetant les dés, le joueur effectue un parcours dans la ville et dans la vie ! »

Précisons également que Place de la loi a déjà fait des émules dans la Creuse, notamment auprès de demandeurs d'asile, auprès de victimes de violences sexuelles, à la Maison des ados ou encore dans diverses associations d'insertion professionnelle

Et comme l'Éducation nationale s'est d'ores et déjà déclarée intéressée, d'autres conventions devraient être prochainement signées dans le département. ■

(*) Le jeu Place de la loi peut être acheté sur Internet, auprès de l'association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes. Un seul regret, il date de 2007 et n'a pas été réactualisé...

GUÉRET ■ L'association Creuse-Maghreb propose une activité de futsal chaque lundi soir

« Ce qui fait la force de l'association, c'est le vivre ensemble »

L'association Creuse-Maghreb a vu le jour en 1999 et a été fondée dans le but de rassembler les Creusois de toutes origines et de toutes cultures. Elle sert également à promouvoir la culture du Maghreb afin de la partager.

Depuis deux ans, les responsables de l'association ont ajouté au volet culturel un volet social afin de réunir des gens autour de l'activité futsal. Engagée en championnat départemental de première division (dont elle est leader) organisé par le District de football, l'équipe, qui compte 17 licenciés, va prochainement participer à la coupe de la



FRATERNITÉ. Creuse-Maghreb et Sostra Futsal, ensemble avant le match qui a vu la victoire des Guérétois 6 - 3.

Creuse et en engagera une seconde équipe la saison prochaine. Composée de joueurs issus de tous horizons, cette équipe symbolise parfaitement la philosophie de l'association : partage, mixité socio-professionnelle et socio-culturelle, et amitié. Les deux co-présidents, Omar Baddi et Bouchaïeb Khallouky, parlent d'une même voix, d'abord de football : « le futsal est un excellent moyen d'évoluer ensemble dans le respect des règles et le fair-play. C'est aussi un apprentissage de la citoyenneté. » Et ensuite de choses beaucoup plus graves : « L'actualité récen-

te nous invite à réaffirmer haut et fort notre position : nous sommes une association laïque multi-culturelle. Ce qui nous importe et qui fait notre force, c'est le vivre ensemble dans ces moments très durs. Nous ne cautionnons absolument pas l'idéologie qui a amené ces événements tragiques. Nous sommes des Creusois mais nous avons aussi notre culture, nous essayons de vivre en bonne harmonie avec tout le monde. » ■

➤ **Contact.** Les personnes intéressées par le futsal peuvent se rendre le lundi au gymnase de la Pigue de 20 à 22 heures ou aller sur le site creusemaghreb@gmail.com